

Liste récapitulative pour l'évaluation des besoins en matière de FID

Le présent document vise à aider les pays en développement et pays les moins avancés (PMA) Membres à se préparer à entamer un processus d'évaluation des besoins en matière de facilitation de l'investissement (FID).



Renseignements de caractère général sur l'évaluation des besoins en matière de facilitation de l'investissement

L'Accord sur la facilitation de l'investissement pour le développement (Accord FID) contient, dans sa **section V**, des dispositions détaillées relatives au **"traitement spécial et différencié" (TSD)**. Ces dispositions accordent aux pays en développement et PMA Membres une flexibilité pour la mise en œuvre de l'Accord en leur permettant de désigner eux mêmes les dispositions de l'Accord relevant des catégories A, B et C en fonction de la capacité de chacun de les mettre en œuvre ([article 28 de l'Accord FID](#)). Pour ce faire, les pays en développement et PMA Membres peuvent choisir d'entreprendre une **évaluation des besoins en matière de FID**, de manière à mieux déterminer leurs niveaux de conformité et leurs besoins s'agissant de délais additionnels et/ou d'assistance technique et d'aide au renforcement des capacités. Les pays en développement et PMA Membres peuvent également se servir de l'évaluation des besoins comme base pour l'établissement des **notifications** relatives à la mise en œuvre

("notifications des catégories A, B et C") régies par la section V de l'Accord FID, qui devront être présentées à l'OMC par les pays en développement et PMA Parties à l'Accord qui souhaitent recourir à ces flexibilités.

Pour toute question sur l'évaluation des besoins en matière de FID, veuillez écrire au Secrétariat de l'OMC à l'adresse suivante: Email-IFD@wto.org.

Un **questionnaire** destiné à aider les pays en développement et PMA Membres à se préparer à l'évaluation des besoins est disponible ici. Si vous souhaitez entreprendre une évaluation et que vous avez besoin **d'une assistance technique et d'une aide au renforcement des capacités** pour le faire, veuillez compléter ce questionnaire et l'envoyer.

Veuillez visiter le portail Web sur la FID pour obtenir des renseignements supplémentaires et accéder à des outils conçus pour aider les Membres à mener une évaluation des besoins, y compris le **Guide d'auto évaluation en matière de facilitation de l'investissement**.

ENGAGER ET MENER UNE ÉVALUATION DES BESOINS EN MATIÈRE DE FACILITATION DE L'INVESTISSEMENT

L'Accord FID adopte une approche à l'échelle de l'ensemble des pouvoirs publics, faisant intervenir de nombreux ministères et organismes aux niveaux central et sous central. Le lancement d'un processus d'évaluation des besoins exige une importante préparation avec la capitale, notamment la désignation d'un **point focal** chargé d'assurer la coordination du processus au niveau national, y compris entre toutes les autorités compétentes et entités pertinentes qui y participent.

La liste récapitulative ci après, bien qu'elle ne soit pas exhaustive, fournit des renseignements sur les principales étapes à suivre lors de la conduite d'une évaluation des besoins en matière de facilitation de l'investissement.

Principales étapes à envisager pour la conduite d'une évaluation des besoins en matière de fid

1.

Identification d'un point focal pour la coordination de l'évaluation

Le point focal sera chargé d'assurer la coordination de l'évaluation des besoins au niveau national, avec l'ensemble des autorités et organismes compétents ainsi que les autres parties prenantes concernées. Le rôle du point focal consiste notamment à identifier l'ensemble des entités et organismes nationaux qui participeront au processus d'évaluation des besoins (c'est à dire ceux qui joueront un rôle dans la mise en œuvre de l'Accord FID, voir aussi point 3). Une liste de contrôle indicative des autorités et entités pertinentes figure à **l'annexe II du Guide d'auto évaluation en matière de facilitation de l'investissement**, qui est disponible [ici](#).

2.

Identification d'un partenaire international pertinent pour aider à l'évaluation

Si votre gouvernement a besoin d'une assistance technique et d'une aide au renforcement des capacités pour entreprendre l'évaluation, il sera essentiel d'identifier une ou plusieurs organisations internationales (et/ou un donateur) qui connaissent bien la facilitation de l'investissement et les évaluations des besoins associées et pourraient jouer le rôle de partenaires. Il est également important d'identifier le type d'assistance requise, qu'il s'agisse de compétences techniques (par exemple un consultant), de ressources financières, ou d'autres formes de soutien. Notez que, dans certains cas, l'organisation internationale partenaire peut exiger une contribution financière d'un Membre de l'OMC donateur pour aider à effectuer une auto évaluation.

Une liste des possibles organisations internationales partenaires dans le domaine de la FID est disponible [ici](#).

3.

Identification des parties prenantes pertinentes qui participeront à l'évaluation

L'une des premières étapes, après la désignation du point focal, consiste à identifier toutes les autorités et entités nationales compétentes, ainsi que les autres éventuelles parties prenantes (comme des représentants du secteur privé et des organisations de la société civile) qui devraient participer à l'évaluation des besoins.

Il s'agit notamment de toutes les autorités directement concernées qui prendront part à la future mise en œuvre de l'Accord, comme les ministères de l'économie, de l'investissement, du commerce, des finances, de la justice et autres ministères compétents. Étant donné que l'Accord FID couvre tous les secteurs économiques et niveaux de gouvernement tout au long du cycle de vie de l'investissement, il est important que les autorités des différents secteurs aux niveaux national et infranational participent au processus d'évaluation des besoins. Les pouvoirs publics devraient aussi envisager d'inviter des représentants du secteur privé et de la société civile à participer à l'évaluation des besoins.

Il pourrait être utile pour les Membres qui entreprennent une évaluation des besoins d'identifier les autorités qui seront plus directement concernées par la mise en œuvre de l'Accord FID et devraient donc participer plus activement à l'évaluation.

Une liste indicative des autorités et entités figure à l'annexe II du Guide d'auto évaluation en matière de facilitation de l'investissement, disponible [ici](#).

4.

Formations sur l'accord fid et sur le guide d'auto évaluation en matière de facilitation de l'investissement

Il est essentiel que les points focaux désignés et les principales autorités participant au processus d'évaluation des besoins aient une compréhension approfondie de l'Accord FID, y compris son champ d'application et ses différentes disciplines. À cette fin, des séances de formation sur l'Accord FID peuvent être organisées par le Secrétariat de l'OMC et/ou les partenaires pertinents, à savoir la ou les organisations internationales connaissant bien la facilitation de l'investissement et l'Accord FID. Ces séances de formation, qui peuvent avoir lieu en ligne, visent à garantir que toutes les parties prenantes sont dotées des connaissances et des capacités nécessaires pour participer efficacement au processus d'évaluation des besoins.

Ces formations sur l'Accord FID devraient être associées à des formations sur l'utilisation du **Guide d'auto évaluation en matière de facilitation de l'investissement**, qui a été élaboré par le Secrétariat de l'OMC en collaboration avec 7 organisations internationales partenaires (BDI, ITC, OCDE, CNUCED, CEA ONU, Groupe de la Banque mondiale et WEF) pour aider les pays en développement et PMA Membres à mener leur évaluation des besoins.

Le Guide d'auto évaluation en matière de facilitation de l'investissement (document [INF/IFD/W/56](#)), disponible dans les trois langues officielles de l'OMC (anglais, espagnol et français), peut être consulté [ici](#).

Pour de plus amples renseignements sur les différentes sections et dispositions de l'Accord FID, veuillez vous reporter aux exposés disponibles [ici](#).

5.

Organisation de la collecte de renseignements auprès de toutes les autorités et entités pertinentes

Cette étape du processus d'évaluation des besoins devrait être la plus longue et pourrait prendre de plusieurs semaines à plusieurs mois. Pour le point focal, cela implique une coordination avec l'ensemble des autorités ou organismes pertinents participant à l'évaluation des besoins et à la future mise en œuvre de l'Accord pour qu'ils contribuent exercices suivants:

- a. mener une analyse des lacunes pour chaque disposition de l'Accord FID à classer par catégorie. Cela implique d'évaluer l'état actuel de la mise en conformité et de la mise en œuvre par les pouvoirs publics pour ce qui est de chaque disposition de fond de l'Accord et d'identifier les mesures nécessaires en vue d'une pleine conformité ou mise en œuvre dans les cas de non conformité ou de conformité partielle;
- b. déterminer le temps nécessaire pour la mise en œuvre de chaque disposition;
- c. identifier les besoins en matière d'assistance technique et d'aide au renforcement des capacités (ATRC), le cas échéant; et
- d. réaliser un classement préliminaire par catégories (A, B ou C) de chaque disposition de fond de l'Accord.

Pour ce faire, les autorités doivent comprendre les liens entre les dispositions de l'Accord et leurs travaux/ responsabilités ainsi que ce qui leur sera demandé pour mettre en œuvre l'Accord. Les renseignements recueillis seront utilisés pour compléter les tableaux et formulaires fournis dans le Guide d'auto évaluation en matière de facilitation de l'investissement. Cet exercice devrait conduire au **classement par catégories de chaque disposition de fond de l'Accord FID**.

6.

Validation des résultats du classement par catégories

Une fois que le point focal a recueilli les renseignements auprès des autorités pertinentes et qu'un classement préliminaire par catégories a été établi, ces résultats doivent être validés par les autorités compétentes. Par exemple, un atelier en présentiel peut être organisé avec les autorités pertinentes pour que celles-ci examinent les résultats préliminaires de l'évaluation des besoins et les valident.

Pour faire une synthèse des principaux résultats du processus d'évaluation des besoins et de leur validation, le fichier Excel disponible [ici](#) peut être utilisé.